

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE
SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE L'ARAB INTERNATIONAL LEASE

La Banque Tuniso-Koweitienne (BTK), qui détenait directement 975 000 actions et droits de vote représentant 65% du capital et des droits de vote de la société Arab International Lease (AIL), a déclaré avoir franchi à la hausse, le 02 mars 2012, le seuil des 2/3 (66,6%) des actions et des droits de vote et ce, suite à l'acquisition sur le marché de 450 000 actions.

La Banque Tuniso-Koweitienne a déclaré qu'elle n'envisage pas de poursuivre l'acquisition de nouvelles actions et droits de vote ni la cession des actions et droits de vote lui appartenant.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 09 mars 2012 par la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière (SCIF), intermédiaire en bourse.